

QUAND LA DG BOYCOTTE LE DIALOGUE SOCIAL !

Depuis plusieurs mois, le sujet du dialogue social est devenu un point de crispation très fort entre les directions et les organisations syndicales.

Toutes les organisations syndicales représentatives dénoncent depuis deux ans l'attitude de la direction générale qui a décidé unilatéralement de modifier les temps de préparation, les prises en charges de frais en CAP nationales et locales... voire de se passer tout simplement de CAP (1^{ère} affectation inspecteurs ..)

La CGT l'a toujours affirmé... ces attaques portées par la direction visent à priver les agents de leurs droits, En effet, en entravant les moyens des élus en CAP, l'administration remet en cause les droits et garanties des personnels.

C'est dans ce contexte que le directeur général a clairement réaffirmé lors du CTR du 4 avril qu'il ne reviendrait pas sur ses positions en matière de dialogue social, il a décidé et rien ne le fera changer d'avis... et que donc il fallait abandonner la revendication de bénéficier de plus de temps pour travailler sur les dossiers. Il juge d'ailleurs comme infantiles les actions en cours (boycott des 1^{ères} convocations notamment), qui permettent de récupérer artificiellement un délai supplémentaire en ce sens.



La CGT a rappelé que ces actions n'ont qu'un objectif : nous permettre de défendre aux mieux les intérêts de nos collègues.. et que dans ce cadre, nous n'allons pas arrêter nos actions au motif qu'elles déplaisent au directeur général. C'est aussi ce qu'ont rappelé les organisations représentatives présentes au CTR...

Les annonces du directeur général, sa volonté de ne pas répondre aux revendications des organisations syndicales, n'ont pour but que d'entraver le fonctionnement du dialogue social pour permettre à l'administration d'avoir une main complète et totale sur la carrière de chacun d'entre nous !

En empêchant les élus du personnel de remplir leurs missions, c'est clairement la volonté que l'arbitraire règne à la DGFiP. !

Alors qu'elle pointe du doigt les organisations syndicales pour leurs actions de boycott, c'est pourtant l'attitude de la DG qui empêche le dialogue social de vivre correctement.

**Refusons ce diktat !
Reprenons la parole pour exiger que
nos droits soient défendus...**